

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le vingt du mois de janvier, dix-huit heures, en la mairie, salle du conseil, le conseil municipal de Saint-Jean-de-Sixt, dûment convoqué le 14 janvier 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Didier LATHUILLE, maire.

Présents : Didier LATHUILLE, Danièle CARTERON, Jean-Paul BARNIER Yvette FAVRE-LORRAINE, André FAVRE-LORRAINE, Dominique MASSON, Jean-Luc VINDRET, Olivier DUREZ, Corinne BESCHE, Christophe BLANCHET-NICOUD, Béatrice COLLOMB-CLERC, Cécile BASTARD-ROSSET, Carole CLEMENT, Joanny ROCHET et Véronique FONTAINE, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : -

Danièle CARTERON est nommée secrétaire de séance.

1 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 décembre 2021

Le compte-rendu n'appelle aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

2 – Décision modificative n°4 – Budget principal (D2022-01)

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité d'adopter le projet de décision modificative suivant, pour le budget principal – exercice 2021, équilibré en dépenses et en recettes, dans le respect de l'instruction budgétaire et comptable M14.

Section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Chapitre 011 – Charges à caractère général		
<i>Compte 6068 – Autres matières et fournitures</i>	2 000 €	
<i>Compte 615221 – Entretien et réparations bâtiments publics</i>	6 000 €	
<i>Compte 6231 – Annonces et insertions</i>	4 000 €	
Chapitre 022 – Dépenses imprévues		
<i>Compte 022 – Dépenses imprévues</i>	- 12 000 €	
Total	0 €	0 €

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte la décision budgétaire modificative n°4 ci-dessus présentée, pour le budget principal.

3 – Décision modificative n°4 – Budget annexe « Remontées mécaniques » (D2022-02)

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité d'adopter le projet de décision modificative suivant, pour le budget annexe « Remontées mécaniques » – exercice 2021, équilibré en dépenses et en recettes, dans le respect de l'instruction budgétaire et comptable M43.

Section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Chapitre 012 – Charges de personnel		
<i>Compte 6411 - Salaires</i>	6 100,50 €	
Chapitre 70 – Vente de produits		
<i>Compte 7068 – Services accessoires aux transports</i>		5 119,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels		
<i>Compte 774 – Subventions exceptionnelles</i>		981,50 €
Total	6 100,50 €	6 100,50 €

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte la décision budgétaire modificative n°1 ci-dessus présentée, pour le budget annexe « Remontées mécaniques ».

4 – Questions diverses

Néant

La prochaine séance du conseil municipal se déroulera le jeudi 27 janvier à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

Saint-Jean-de-Sixt, le 21 janvier 2022

Le secrétaire de séance,
Danièle CARTERON



Le Maire,
Didier LATHUILLE

